



Publié le 30 JAN. 2025

Envoyé en préfecture le 30/01/2025

Reçu en préfecture le 30/01/2025

Publié le

ID : 029-212900310-20250130-DEC202504-DE

Département du Finistère  
Commune de Clohars-Carnoët

**DECISION n° 2025-04**  
**DOMAINE DE LA DECISION : 1.1 Marchés publics**  
**Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu :**  
**Avenant n° 2 au marché de travaux lot 1**  
**Avenant n°1 au marché de travaux lot 2**  
**Avenant n° 1 au marché de travaux lot 4**

Le Maire de Clohars-Carnoët,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-53 en date du 17 juillet 2020 donnant délégation au Maire, et notamment son alinéa 4,  
Vu le marché de travaux - lot 1 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise LE FER le 7 décembre 2023,  
Vu le marché de travaux - lot 2 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise MAHO BATIMENT le 7 décembre 2023,  
Vu le marché de travaux - lot 4 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise MCA SCOP le 7 décembre 2023,  
Vu les propositions d'avenants déposées par la maîtrise d'œuvre dont Modal architecture est le mandataire,

**DECIDE**

**Article 1 :** D'approuver et de signer l'avenant n° 2 au marché de travaux - lot 1 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise LE FER ayant pour objet :

- Modification du réseau extérieur d'évacuation des eaux pluviales : + 2 730,00 € HT (3 276,00 € TTC)

Le nouveau montant du marché est porté de 114 566,43 € HT (137 479,72 € TTC) à 117 296,43 € HT (140 755,72 € TTC).

**Article 2 :** D'approuver et de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux - lot 2 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise MAHO BATIMENT ayant pour objet :

- Modification du réseau intérieur d'évacuation des eaux pluviales : + 8 288,73 € HT (9 946,48 € TTC)

Le nouveau montant du marché est porté de 598 000 € HT (717 600,00 € TTC) à 606 288,73 € HT (727 546,47 € TTC).

**Article 3 :** D'approuver et de signer l'avenant n° 1 au marché de travaux - lot 4 - pour le Centre d'interprétation Gauguin l'atelier du Pouldu passé avec l'entreprise MCA SCOP ayant pour objet :

- La création d'un linteau dans le sas d'entrée et d'un faux solivage : + 1 685,32 € HT (2 022,38 € TTC)
- La suppression de la charpente métallique prévue en support de verrière et la suppression de la fourniture et de la pose d'une clôture et d'un portillon côté chaufferie : - 10 119,56 € HT (- 12 143,47 € TTC)

Le montant de l'avenant est de - 8 434,24 € HT (- 10 121,09 € TTC).

Le nouveau montant du marché est porté de 301 998,08 € HT (362 397,69 € TTC) à 293 563,84 € HT (352 276,61 € TTC).

**Article 4 :** La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et un extrait sera publié sur le site internet de la collectivité.

**Article 5 :** Ampliation transmise à M. Le Préfet du Finistère.

**Article 6 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Clohars-Carnoët,  
Le 30 janvier 2025,  
Le Maire,  
Jacques JULOUX



*La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification.*